

Objet : Gestion sécurisée et réglementée de vos déchets d'amiante et de plomb

Madame, Monsieur,

Nous sommes toujours très soucieux de vous apporter le meilleur service et de vous proposer nos conseils en particulier sur des déchets spécifiques tels que l'amiante ou le plomb que vous êtes amenés à manipuler de par votre activité.

L'amiante est interdit en France depuis 1997 du fait de sa dangerosité, et la gestion de ses déchets fait **l'objet d'une abondante réglementation**. Tout déchet contenant une fibre d'amiante est considéré comme un déchet amianté, et par conséquent dangereux

Sa collecte, son transport, son traitement doivent répondre à des règles précises. Les quantités de déchets amiantés sont importantes, du fait de l'utilisation généralisée de l'amiante avant son interdiction, elles proviennent majoritairement du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Nous souhaitons vous présenter les services spécialisés de notre société **BS Environnement**, experts en gestion des déchets dangereux, notamment ceux contenant de l'amiante et du plomb.

Pourquoi Choisir BS Environnement ?

Nous savons que la gestion des déchets dangereux est une tâche complexe et cruciale dans votre métier. Chez BS Environnement, nous vous offrons des **solutions sur mesure** et un accompagnement de qualité pour garantir une gestion conforme, sécurisée et efficace de vos déchets amiante ou autres.

Nos Services pour la Gestion des Déchets d'Amiante et de Plomb :

- **Enlèvement Sécurisé** : Nos chauffeurs, formés spécifiquement à la manipulation des déchets d'amiante, interviennent pour collecter vos déchets conditionnés en toute sécurité, conformément à la réglementation ADR.
 - **Centre de Transit/pré-traitement à Vendôme (41)** : À la réception dans notre installation, vos déchets sont regroupés selon les exigences des centres de traitement spécialisés et traités en répondant aux exigences de la Réglementation. La traçabilité totale est assurée en établissant des bordereaux de Suivi des Déchets d'Amiante (BSDA) qui sont complétés via **Trackdéchets**.

Assistance au Conditionnement de Vos Déchets :

Nous proposons une assistance complète pour vous aider à conditionner vos déchets d'amiante, afin de garantir leur sécurité et leur conformité, que ce soit :

- **Le Conditionnement en Big Bag**
- **Le Conditionnement sur des Palettes pour l'Amiante liée.**

Nous prenons en charge tous types de Déchets Acceptés, dont :

- **Amiante lié** : joints, dalles vinyles, etc.
- **Amiante lié inerte** : fibrociment, briques, tuyauterie, etc.
- **Amiante libre** : faux plafonds, EPI, calorifugeage, etc.
- **Terres et Fraissâts amiantés**
- **Amiante lié à un support non inerte**
- **Plomb** : EPI, enduits, peinture au plomb sur support.



Contactez-nous dès aujourd'hui !

Pour en savoir plus ou pour organiser une collecte, n'hésitez pas à me contacter directement. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner et garantir une gestion sereine et conforme aux exigences de la Réglementation.



Sandra GRANGER

Responsable Commerciale

ZI de Martigny

37210 PARCAY MESLAY

02 47 37 00 59 / 06 88 94 99 07

sandra.granger@bsenvironnement.fr

www.bsenvironnement.fr



Nous espérons pouvoir vous accompagner très prochainement